DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'EUZET (30360)

SEANCE DU Lundi 12 avril 2021

N° DE LA DELIBERATION: 2021021

Le Conseil Municipal de la commune d'Euzet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Stéphanie CROXO, 1ère Adjointe au Maire.

Présents: Mme Bonot Anne-Marie, Mr Bourguet Sébastien, Mme Buchon Christine, Mr Croxo Charles, Mme Croxo Stéphanie, Mr Lafont Eric, Mr Laine Jean-Michel, Mr Ozil Sylvain, Mme Recht Caroline. Mr Sauvavre Jean-Luc

Absents: Mr Cyril OZIL sort de la salle et ne prend pas part au vote.

A été nommé secrétaire : Mme Bonot Anne-Marie

NOMBRES DE MEMBRES:

Afférents au Conseil Municipal : 11

En exercice: 11

Qui ont pris part à cette délibération : 10 Date de la convocation : 26 mars 2021

Date d'affichage : 26 mars 2021

Envoyé en préfecture le 13/04/2021 Recu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

14/04/2021

ID: 030-213001092-20210412-2021021-DE

Objet de la délibération : SIGNATURE DES DIFFERENTS DOCUMENTS LIES A LA DP03010921C0006 DEPOSEE LE 12 AVRIL 2021

Le Conseil Municipal d'Euzet

Madame la 1ère Adjointe explique qu'il est nécessaire de donner l'autorisation de signer tous les documents liés à la DP03010921C0006 à un membre du Conseil Municipal d'Euzet car en effet, Mr le Maire en est le pétitionnaire. Elle se propose donc pour gérer ce dossier en lieu et place de celui-ci.

Le Conseil Municipal après avoir écouté l'exposé de Mme la 1ère Adjointe et après en avoir délibéré DECIDE à l'unanimité de donner l'autorisation à Mme Stéphanie Croxo, 1ère Adjointe, d'instruire et de signer tous les documents liés à la DP03010921C0006 déposée le 12 avril 2021.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Conseil Municipal,

Le Maire,		Mr Sébastien BOURGUET	1
Cyril OZIL		Conseiller Municipal	
La Première Adjointe,	Meha	Mme Caroline RECHT	71
Stéphanie CROXO	THUR	Conseillère Municipale	LA/
Le Deuxième Adjoint,		Mr Eric LAFONT	lonk
Mr Jean-Luc SAUVAYRE	11	Conseiller Municipal	13/00
Mr Jean-Michel LAINE	100	Mr Sylvain OZIL	
Conseiller Municipal		Conseiller Municipal	7
Mme Anne-Marie BONOT	Am	Mr Charles CROXO	6.00
Conseillère Municipale		Conseiller Municipal	The same of the sa
Mme Christine BUCHON	al)D		
Conseillère Municipale	N .		

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr